

Développer notre pouvoir d'agir

individuel, professionnel,
institutionnel



De nouveaux repères
théoriques et pratiques

**Journées nationales d'étude
en Service Social**

du 6 au 8 Novembre 2008
à Montpellier

ANAS

Des journées nationales d'études optimistes !



Intitulées « **Développer notre pouvoir d'agir individuel, professionnel et institutionnel : de nouveaux repères théoriques et pratiques** », nos JNE seront marquées par un souffle optimiste. Cela peut paraître paradoxal à un moment où le contexte dans lequel évoluent les assistants de service social apparaît toujours plus difficile.

A lors faut-il subir et se cantonner dans la plainte ? L'usure professionnelle n'est pas inéluctable. À partir de repères théoriques et pratiques choisis, des marges de manœuvres nouvelles sont possibles pour les professionnels comme pour les institutions et les usagers : **développement du pouvoir d'agir (Empowerment), réflexion sur l'aide sous contrainte, politiques de management, nouveaux rapports professionnels/usagers, développement du collectif**, etc. nous avons ainsi d'excellentes raisons de faire vivre une vision lucide et optimiste de notre profession et du travail social !

Ces journées ont donc pour objectif d'**éclairer un nouvel horizon** pour la profession et de conjuguer, à partir d'une histoire et d'un présent forts et riches, la profession d'« assistant de service social » au futur !

C'est pourquoi nos deux journées seront suivies d'une troisième journée facultative, consacrée à débiter un questionnement et une ébauche : que sera la profession à l'horizon 2010-2015 ?

Du 6 au 8 Novembre 2008

APPROCHES ET MÉTHODES POUR DE NOUVELLES MARGES DE MANŒUVRE

Jeudi 6 novembre 2008

matin

8h15 Accueil des participants
formalités et café

9h00 Ouverture des journées
Valérie Létard, secrétaire d'État en charge de la solidarité
André Vezhinet, député - Président du Conseil Général de l'Hérault

9h35 Présentation des journées
L. Puech, président de l'ANAS

9h45 Paroles de terrain

9h50 Développement du Pouvoir d'Agir, une alternative crédible ?
Yann Le Bossé, professeur titulaire de l'Université Laval (Québec)

11h00 Pause

11h15 Osons le collectif
Cristina De Robertis, auteur de « L'intervention collective en travail social »
Didier Dubasque, animateur du groupe sur le travail social collectif au CSTS

Repas

après-midi

Les Forums : 10 conférences-ateliers pour repérer les marges existantes... ou à créer !

13h45 – 15h15 : Ateliers 1 à 5

ATELIER 1

Management et créativité des acteurs
Chantal Le Bouffant / M.C. Sarre, sous-directrice du pôle départemental de la solidarité de l'Hérault / M. Gouffier, président de l'ANDASS

ATELIER 2

Des usagers en mouvement
MNCP, Mouvement National des Chômeurs et Précaires / ATD Quart Monde / Association Habiter enfin

ATELIER 3

Former au DPA par le DPA
Suzanne AILLOT / Claire Jouffray, formatrice à l'IRTS de Montpellier

ATELIER 4

Interroger sa pratique à travers une expérience de Théâtre Forum
Groupe d'étudiants de l'IRTS LR, institut régional du travail social du Languedoc-Roussillon

ATELIER 5

Le droit, au delà de ce qu'il contraint : ce qu'il permet.
Laurent SELLES, juriste / CICADE

15h30 – 17h : Ateliers 6 à 10 :

ATELIER 6

L'évaluation, un pouvoir pour les professionnels.
Pascal Depoorter / Brigitte Bouquet

ATELIER 7

De la participation à l'alliance, co-construire avec les publics
C. Chassériau, Président de l'AFORTS / Catherine Etienne

ATELIER 8

Travailleurs sociaux et élus : des légitimités complémentaires-
H. Carré, Conseiller Général, éducateur spécialisé / M. Calvo

ATELIER 9

Aide et contrainte, une tension créatrice ?
Yann Le Bosse / Bernard Vallerie, IUT de Grenoble

ATELIER 10

L'ISIC, une dynamique à développer
Laboratoire ISIC de l'IRTS-LR / Cathy Bousquet

ÉLARGIR LES POSSIBLES

Vendredi 7 novembre 2008

matin

9h00 Reconnaissance et prise en compte de la souffrance psychique liée à l'exclusion sociale
Jean Maisondieu, psychiatre, auteur de « La Fabrique des exclus »

10h00 Aide contrainte : pièges et perspectives
Guy Hardy, assistant social et auteur de « S'il te plaît, ne m'aide pas »

11h00 Pause

11h15 Penser autrement l'organisation de services
Sylvie Teychenné, consultante spécialisée en protection de l'enfance
Chantal Le Bouffant, co-auteur du Guide de l'assistante sociale

Repas

après-midi

13h30 L'analyse des pratiques, un espace de création de pratiques collectives bienveillantes
Michel Boutanquoi, maître de conférence et membre du laboratoire de Psychologie à l'université de Franche-Comté

15h00 Trouver du plaisir dans son travail au-delà du contexte actuel
Patricia Thomasse, assistante sociale

16h00 Synthèse
16h30 Clôture

Samedi 8 novembre 2008

Journée facultative ayant pour thème :
Construire l'ébauche de ce que sera la profession à l'horizon 2010-2015 ?

CONTACT :

Concernant les informations liées à l'inscription :
01 45 26 33 79 ou 01 42 80 07 03
Pour toutes questions concernant des informations complémentaires : yasssas@yahoo.fr ou 06 08 71 16 46

Bulletin d'inscription et de règlement

JNE 08 - 6 au 8 novembre 2008 - Montpellier, Le Corum
 Développer notre pouvoir d'agir individuel, professionnel et institutionnel : de nouveaux repères théoriques et pratiques
 Les bulletins d'inscription (un par participant) sont à adresser, en joignant le règlement

au plus tard le 25 octobre 2008 à : ANAS JNE 08, rue de Bruxelles 75009 PARIS

PARTICIPANT(E)

Mlle Mme M
 Nom (en capitales) Prénom :
 Adresse personnelle ou professionnelle (très lisible) :
 Code Postal : Ville :
 Tél. perso ou prof : Fax :
 Adhérent(e) ANAS : oui non Fonction :
ENTREPRISE ou SERVICE :
 Organisation : Privé ou Public Convention de formation : oui non
 Adresse où doit être adressée la convention :
 Code Postal : Ville :

Choix des Ateliers

de l'après-midi du 6 novembre 2008
 n° 1 n° 2 n° 3 n° 4 n° 5
 n° 6 n° 7 n° 8 n° 9 n° 10

Tarifs ttc

Pour les deux journées, repas de midi compris :
 Règlement **avant le 01/09/08** : 450 €
 Règlement **après le 01/09/08** : 495 €
 Retraité : 495 €
 Adhérents ANAS cotis réglée (payant lui-même) : 395 €
 Étudiants : 100 €

Inscriptions à la journée :
 06/11, repas compris : 250 €
 07/11, repas compris : 250 €
 08/11, repas non compris : 50 €

Tarifs préférentiels pour trois et plus :
 Règlement **avant le 01/09/08** : 400 €
 Règlement **après le 01/09/08** : 450 €

Documents demandés

Fiche de réduction : SNCF Air France
 Liste d'hôtels
 Facture en exemplaire(s)

Toute annulation devra être formulée par écrit. Une somme forfaitaire de 20% du montant de l'inscription sera retenue pour frais de dossier. Sauf cas de force majeure dûment constaté, aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations parvenues à l'ANAS après le 6 novembre 2008, le cachet de la poste faisant foi.



Bulletin individuel d'hébergement

Journées Nationales d'Études de l' ANAS du 6 au 8 novembre 2008

À remplir et à retourner accompagné du règlement **avant le 1er octobre 2008** à

**LE CORUM - Service Congrès BP 2200 - Esplanade Charles de Gaulle
 34027 MONTPELLIER CEDEX 1 - FRANCE**

Tél. : 33 (0)4.67.61.67.61 - Fax : 33 (0)4.67.61.66.84 - e-mail : hebergement@enjoy-montpellier.com

NOM : Prénom :
 Société :
 Adresse :
 Code Postal : Ville : Pays :
 Téléphone : Fax : e-mail :
 Je serai accompagné(e) par : NOM : Prénom :
 Je souhaite être logé(e) dans le même hôtel que : NOM : Prénom :
 Je réserve un hôtel : 4* 3* 2* ou 2^e choix :*
 Simple Double À deux lits

**Arrivée le Novembre 2008
 Départ le Novembre 2008**

Décompte des frais d'hébergement

CAT	Prix mini / maxi par nuit	Montant des arrhes (forfaitaire)	Nbre de Chambres	TOTAL
4***	165/200€	180€	x.....
3**	100/140€	100€	x.....
2**	60/90€	80€	x.....

Taxe de séjour non incluse

Je souhaite recevoir une liste d'hôtels économiques

Les prix s'entendent par chambre et par nuit, petit-déjeuner, T.V.A. et service compris, valables jusqu'au 31 décembre 2008 et susceptibles de modification. Le montant des arrhes comprend 10 € de frais de dossiers perçus par LE CORUM (HT : 8,36 € - TVA : 1,64 €)
 Seules les demandes accompagnées du règlement pourront être traitées. Les demandes de réservation reçues au-delà du 1er octobre 2008 ne pourront être satisfaites que dans la mesure des disponibilités.

ANNULATION : Seule une annulation signifiée par écrit (e-mail, télécopie) au moins 15 jours ouvrables avant le début de la manifestation entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 10 € pour frais de dossiers.

Règlement

Par chèque à l'ordre de :
Hébergement / ANAS

Envoyé à :
 Le CORUM,
 BP2200 34027 - Montpellier cedex 1 - France

Par virement SWIFT à l'ordre de :
Hébergement / ANAS

FR76 15899 08982 00020246001 30 CMCI FRZA
 Banque CREDIT MUTUEL RICHTER, Place Ernest
 Granier - 34000 MONTPELLIER - FRANCE
 Veuillez informer votre banque que les frais de virement sont à la charge de l'émetteur.

Par carte bancaire
 American express & Diners non acceptées

Je, soussigné(e).....
 donne l'autorisation au CORUM de prélever la
 somme de€

VISACARD MASTERCARD EUROCARD
 N° :
 Expire le :
 Date :
 Signature :